



L'arrivée de la marche, le 13 octobre à Paris.

PHOTOS: MONIQUE MIGNEAU

GRENELLE DE SURPRISES EN QUESTIONNEMENTS



Le président Sarkozy a rendu sa sentence, non sous un chêne, mais devant un parterre de personnalités. Avant même que le dernier groupe de la table ronde n'ait travaillé, les mesures étaient annoncées. Les propositions sont en partie intéressantes, même s'il y a des oublis ou l'annonce de certaines mesures déjà décidées. Leur concrétisation et les moyens octroyés pour leur réalisation feront de ce Grenelle un échec ou une réussite.

Les propositions de changement de pratiques portées par la Confédération paysanne autour de l'agronomie ont plutôt été entendues alors que le changement des systèmes d'exploitation qui sont actuellement axés sur la concentration n'apparaît pas dans les conclusions. Ceci signifie que l'on veut bien modifier certaines pratiques mais non toucher aux causes qui provoquent les problèmes environnementaux.

La proposition d'imposer des repas bio dans les lieux de restauration collective sera intéressante si elle ne provoque pas une grande vague d'importation de produits aux normes allégées et/ou ayant parcouru de nombreux kilomètres. Quant à la production qui vise 6 % des terres agricoles en bio en 2010 (voire 20 % en 2020), il faudra des moyens financiers et humains pour l'accompagner, moyens que personne ne prévoit.

Le très médiatique sujet des OGM a, semble-t-il, réalisé de grandes avancées. Un groupe d'experts va être nommé et une loi votée. La clause de sauvegarde, c'est-à-dire le moratoire sur le MON 810, qui est le seul maïs OGM cultivé en France, sera activée en novembre. Les mots d'OGM pesticides employés par le pré-

sident sont très forts et signifient une évolution majeure dans l'approche de ce dossier. Le contenu de la loi et l'évolution des OGM vont demander une vigilance extrême, car Fnsea et pétrochimie qui perdent actuellement la partie vont tout tenter pour inverser la vapeur.

Les agro-carburants, qui seront à nouveau évalués, devraient garder un faible développement. A contrario, ceux de deuxième génération obtiendront un appui certain. Si leur rendement énergétique semble beaucoup plus prometteur, la concurrence avec la production alimentaire ou d'humus pour les sols posera les mêmes problèmes que ceux de première génération.

Les propositions sur les pesticides reprennent, pour les 50 molécules les plus dangereuses, ce qui avait été acté il y a un an par la loi. Pour ce qui concerne la réduction de moitié des autres, on ne sait pas s'il s'agit des doses, du nombre de passage ou de kg... alors vigilance !

La question de la biodiversité végétale et animale semble prise en compte. Le risque majeur reviendrait à créer des havres de biodiversité au côté de systèmes agricoles destructeurs de biodiversité.

De nombreux sujets, tels

que l'irrigation, les semences, le travail dans les territoires... sont abordés, mais actuellement personne ne sait quelle suite sera donnée. La certification haute valeur environnementale reste un des dangers de ce Grenelle. Outre qu'elle va reprendre les lambeaux de l'agriculture raisonnée et semer la confusion avec les signes de qualité, elle va servir de condition d'accès au marché, donc éliminer de nombreux paysans. Dans les conclusions, il est écrit qu'elle permettra de contractualiser avec la grande distribution, ce qui signifie pour la majorité d'entre nous, une nouvelle barrière normative et paperassière.

Quel avenir ?

Actuellement, on ne sait toujours pas si la France va, lors de la révision de la PAC en 2008, défendre une agriculture qui favorise la concentration des productions ou celle qui intègre les enjeux environnementaux. L'État affiche de belles intentions, mais vont-elles se traduire en actes ? Les 15 milliards d'euros que le gouvernement vient d'offrir aux plus riches, manqueront pour financer les mesures du Grenelle. Les grands lobbys de l'agriculture productiviste se sentent trahis par les déclarations de N. Sarkozy, nul doute qu'ils agissent déjà activement en coulisses.

La Confédération paysanne n'a pas été invitée à la table ronde finale et seule la Fnsea, qui ne s'est jamais préoccupée d'environnement, représentait les paysans. On peut avoir confiance dans sa capacité de nuisance pour dévoyer un projet de réorientation de l'agriculture cohérent avec les enjeux environnementaux, alimentaires et porteur d'emplois agricoles et ruraux. La phase de concrétisation commence, elle sera longue et encombrée d'intérêts contradictoires.

Au travers du discours de Nicolas Sarkozy faisant de l'investissement un axe central pour améliorer la situation environnementale de la France, on peut craindre que l'écologie devienne, avant tout, un nouveau support pour la croissance sans pour autant remettre en question l'ensemble de nos fonctionnements sociétaux, industriels ou agricoles.

Une suite au « Grenelle » est nécessaire. Elle passe par la remise en question de nos modes de vie et de la croissance telle que nous la connaissons. Au travers de nos actes militants, au travers de Grenelles Alternatives et citoyens, nous devons prendre durablement la main. ●

CONFÉDÉRATION PAYSANNE

